11 1620

(260)

4444

LA PRISE DV PONT DE SE, ET DE SON CHASTEAV

par l'Armée du Roy, apres vne grande resistance.

ENSEMBLE

La desroute de trois mil cinq cens hõmes qui étoient dedans: Les noms des Chefs; tant blessez que prisonniers: Et le nombre des Drappeaux pris & apportez dans le Louure.

Aussi la reduction de la ville de Chasteau Gontier: Surprise de Lengey, & autres particularitez.

A PARIS,
Chez PIERRE ROCOLET, au Palais, en la petite Gallerie.
M. DC. XX.

71·

LA PRISE DV PONT DE Sé & de ſon Chaſteau par l'armée du Roy, apres vne grande reſiſtance: Enſemble la deſroute de trois mil cinq cens hommes qui étoient dedans : Les noms des Chefs tant bleſſez que priſonniers ; & le nõbre des Drappeaux pris & apportez dans le Louure.

VSques àpreſent graces à ſa diuine Majeſté, les affaires du Roy ont eſté de bien en mieux, &n'y à eu ville ny place qui n'ait ceddé à la preſence de S.M. par tout où la neceſſité des armes l'a fait aller; fors qu'au Pont de Sé, ou la reſiſtãce à eſté grande ; mais auſſi la valeur des gens de guerre de la part du Roy ont monſtré leur courage au proffit de S.M. comme il ſe voit au Diſcours qui ſuit, Qui eſt la veritable Hiſtoire de

ce qui s'y est passé suiuant les lettres & aduis qui en ont esté apportées par gens dignes de foy, enuoyez par sa Majesté.

Il se sçaura donc que le Vendredy dernier, septiesme iour du present mois d'Aoust: sa Majesté estant au Verger à six lieuës pres de la ville d'Angers, qui est vn lieu de plaisance à Monsieur le Duc de Montbason, demeure & sejour ancien de feu M. le Prince de Guimenay, Pere dudit sieur Duc de Montbason, eust aduis que ceux de la ville de Chasteau Gontier s'estoient remis à l'obeïssance de sa Majesté, ce qu'ayant sceu sadicte Majesté se resolut dés lors de s'approcher de plus pres du Pont de Sé, & par consequent de la ville d'An-

gers : de maniere qu'elle ſe mit auec vne partye de ſon armée, entre ledit Pont de Sé & Angers, où eſtant, & conſiderant l'importance dudit Pont de Sé, qui eſt paſſage de la riuiere de Loire, pour aller d'Anjou, en Poictou, & que ledit paſſage eſtoit fort aduantageux à Meſſieurs les Princes, pour auoir leurs allees & venuës à Angers, & d'Angers ailleurs, commanda à Monſieur de Crequy, Maiſtre de Camp du Regiment de ſes Gardes, d'aller attaquer le Faux-bourg dudit Pont de Sé, auec deux de ſes Regimens ; Sçauoir, celuy de Picardie & de Champagne, commandez & conduits par les ſieurs Iamet, & Comte de Montrauel, où la reſiſtance

qu'ils y trouuerent fut grande: car il n'y auoit l'à dedans que des hommes bienfaicts & courageux: mais comme ils se deffendirent courageusement, aussi furent-ils attaquez fort vaillamment, & auec tant d'ardeur par le sieur de Crequy, & les trouppes de sa Majesté, qu'ils furent forcez & reduits à telle extremité, que les gens du Roy s'en rendirent les maistres, & entrerent dans le Faux-bourg dudit Pont de Sé, ceux de dedans prenans l'espouuante, voyans vn si grãd & violant effort, ne peurent faire autre chose en ceste extremité, quoy qu'ils fussent bien trois mille hommes tous bõs soldats, & conduits par gens bien experimentez au fait des armes, que

de mediter vne prompte retraicte, toutesfois, ils ne peurent fuïr auec tant de diligence, que les gens du Roy, n'eussent le moyen de les suiure de pres, ce qui les mit tellement en desordre, qu'ils n'eurent le courage presque de se deffendre, & y en demeura beaucoup de tuez & deffaits, & leur osta-on de viue force neuf drappeaux ou enseignes : & furent pris prisonniers beaucoup des plus principaux de leurs Chefs: entre lesquels s'est troué Monsieur le Comte de S. Aignan, & le Marquis de Brezé du Thier lesquels furẽt cõduits & amenez vers sa M. affin d'aduiser ce qu'il seroit à propos d'ẽ faire.

Ces choses ainsi faictes & passées : pour le fait dudit Faux-

bourg du Pont de Sé, ſuiuant les cõmandemens de ſa M. on s'approcha du Chateau, ou l'on eſperoit plus grande reſiſtance à cauſe que la place eſt aucunemẽt bonne pour ſe deffendre d'vn ſiege, on l'inueſtit, on le met hors d'eſperãce d'eſtre ſecouru, on le menace & finallement M. de Crequy l'aſſiege : ceux qui eſtoient dedans ayant quelque apprehenſion, de n'auoir meilleur traictement que ceux qui eſtoient dans le Faux-bourg, ne peurent pas faire grande reſiſtãce, attendu qu'ils conſideroient ſe voir forcez en peu de temps, ſans ſecours, ny moyen de tenir veu que le bras de la riuiere de Loire qui le ſepare, du reſte eſtoit à ſec.

De maniere donc que ſi toſt que ceux qui eſtoient dedans ledit Chaſteau, ſe virẽt ſerrez de prés par Monſieur de Crequy, ſe reſolurent de venir à quelque ſorte de compoſition,&demanderent à parlementer auec quelques-vns de la part de ſa Majeſté, ce qui fit ſurſeoir le cõflict, & mettre en ſurſeance les appreſts qui s'eſtoiẽt faicts pour la batterie.

Pendant cecy, la caualle rie du party contraire qui eſtoit ſortie dudit Pont de Sé, & ſe mettant à la fuitte furent ſuiuis & attaqués par aucuns de larmée du Roy, qui la mirent toute en deſroute, & endommagerent pluſieurs deſdits Caualliers.

Apres cecy le Roy ſe retira audit lieu du Verger au petit pas auec ſon armée & ce ſur les dix heures du ſoir duditiour Vendredy ſeptieſme du preſent mois d'Aouſt,

Et le Samedy enſuyuant au matin huictieſme du meſme mois, on apporta à ſadicte Maieſté la nouuelle de la priſe dudit Chaſteau du Pont de Sé, dans lequel Monſieur de l'Hoſtelno, & vn autre des Lieutenans des Gardes de ſa Majeſté, auoient eſté mis dedans auec quelques Compagnies de gens de pied, attendant qu'il y euſt eſté autrement pourueu par ſadicte Majeſté.

D'ailleurs aussi il se sçait que Monsieur de Courtenuaut gouuerneur de la ville de Tours, tres affectionné au seruice du Roy, auoit surpris pour sa Majesté la place de Langey, qui tenoit pour lesdits Sieurs Princes, & s'en estoit rendu le Maistre au grand contentement de sadicte Majesté.

Ces victoires enuoyees du Ciel à nostre tres-puissant Monarque, nous donnent esperance d'vne prochaine paix auec l'ayde de Dieu, veu que ledit passage du Pont de Sé, estant aujourd'huy occuppé par sa Majesté, oste vn grand moyen aus-dits Princes de s'entre-vnir, & se secourir les vns les autres.

En la priſe dudit pont de Sé, & de ſon Chaſteau, il y a eu peu de perte de la part de ſa Maieſté; on faict eſtat de quelques vns de tuez & de quelque petit nombre de bleſſez, entre leſquels bleſſez eſt comprins Monſieur de Nereſtan, qui eſt bleſſé à mort d'vn coup de mouſquetade, & le ſieur des Mareſts auſſi bleſſé à mort, en combatant courageuſement pour le ſeruice du Roy.

Mais du party contraire le nombre des morts & des bleſſez a eſté plus grand que celuy de ceux du Roy, ou ceux qui ont eſté tuez ſont de peu de marque.

Tout le Regimét du ſieur du Belay à eſté deffaict.

Apres cecy fait, ſa Majeſté à voulu faire part à la Royne ſon eſpouſe de ce contentement, & luy à enuoyé le ſieur Filandre pour luy en porter nouuelles, lequel luy preſenta les lettres de ſadicte Majeſté, le iour de S.Laurent dixieſme du preſent mois,& pour l'aſſurer d'auantage des victoires que deſſus luy a enuoye ledicts neuf drappeaux ou enſeignes priſes audict Pont de Sé,qui ſont auiourd'huy dãs le Louure, pour eſtre poſées ainſi que l'on croit,dans la grande Egliſe de noſtre Dame de Paris, pour monumens & premices du bon-heur des premieres armes de ſa Majeſté, voüées à Dieu, diſtributeur des victoi-

res &des palmes, à ceux qui portent le sceau, l'image & le caractere de sa diuinité.

FIN.

